

Filière : AUTOMOBILE

Titres Mécanicien Cycle et Conseiller Technique Cycle

☞ **Tenue de travail obligatoire à l'atelier :**

- un tablier adapté à l'activité mécanique cycle (ou une blouse).
- une paire de chaussures de sécurité.

Possibilité de vous fournir chez le fournisseur ARC au 05 56 94 73 71
Situé au 197 CRS Marne 33800 Bordeaux



**Les tee-shirts, sweats et survêtements (jogging) sont interdits dans les ateliers.
Ils ne sont pas considérés comme tenue de travail.**

Important : Conformément aux textes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité du travail, l'apprenti ou stagiaire ne sera admis en atelier que s'il est en possession de sa tenue réglementaire. En cas de manquement à cette obligation, les sanctions prévues au règlement intérieur seront appliquées.

Les autres équipements complémentaires et spécifiques seront prêtés par l'établissement de formation.

☞ **Fournitures spécifiques**

- 1 grand classeur avec pochettes transparentes (ou 1 porte document).

Remarque : Les chemises avec feuilles volantes sont proscrites.

- 1 nécessaire de prise de note :
 - Cahier, bloc-notes...
 - Stylos, feutres, crayons...
- 1 calculatrice « basique ».
- 1 clé USB 4GO.

☞ **Des fournitures supplémentaires et/ou spécifiques pourront vous être demandées lors des premiers cours.**